A LA UNE

Vastes contrôles annoncés René Schwery en expert

Bagnes veut remettre de l'ordre

CONSTRUCTIONS L'exécutif a pris une dizaine de mesures pour identifier et régulariser les cas illicites.

Neuf mois après l'éclatement du dossier des constructions litigieuses de Verbier, l'exécutif bagnard a présenté hier une dizaine de mesures prises pour rétablir une situation conforme au droit. Celles-ci ont été communiquées au Conseil d'Etat pour faire suite à la sommation avec délai fixé au 30 juin. Outre le respect du droit cantonal depuis janvier et l'abrogation de la controversée commission des architectes, on note aussi la décision de priver le vice-président de la commune, François Corthay, de son chalet aux Mavens de Bruson dont l'utilisation était jugée illicite (voir «Le Nouvelliste» d'hier).

Gros chantier à l'horizon

Autre mesure clé, toutes les constructions réalisées après le 1er janvier 2013 qui ne disposent pas de permis d'habiter seront contrôlées. «Le permis d'ha-biter doit, depuis cette date, être délivré de manière systématique. Ce qui n'a pas toujours été le cas jusqu'à présent», précise Eloi Rossier, président de la commune.

En cas d'irrégularités avérées, trois scénarios sont envisa-geables selon la gravité. Une amende administrative, une nouvelle mise à l'enquête assortie d'une amende ou enfin une re-mise en état des lieux si la construction ne respecte pas le propre règlement communal. Sachant que l'autorisation de construire peut être antérieure de cinq ans au début des travaux. il faudra remonter à l'année 2008. Bagnes traitant près de

300 dossiers par an, la tâche s'annonce importante.

80 dossiers en traitement

A ce jour, les quinze dossiers irréguliers analysés par le rapport d'expertise et près de huitante autres cas identifiés issus «d'affaires antérieures» sont en traite ment. Ces procédures concernent des «infractions d'impor-tance inégale, allant du cabanon de jardin à d'autres éléments plus complexes», commente Eloi Rossier. Pour l'aider dans ce processus, le conseil a mandaté deux bureaux (voir encadré), notamment pour éviter le délai de prescription qui est de dix ans. «Tous les aspects seront analysés, y compris les éventuels gains illicites», assure le président.

La iustice enquête

Pour les dossiers de construction à venir, les services ont été réorganisés, mieux équipés, et

Chaque aspect sera traité, y compris d'éventuels gains illicites.» ÉLOI ROSSIER PRÉSIDENT DE LA COMMUNE DE BAGNES

jours recherché. Quant au rap-

port sur les quinze dossiers, il est entre les mains du Ministère public. Ce dernier a également demandé à la commune de lui transmettre les résultats de la seconde expertise, commandée l'ancien juge fédéral Claude Rouiller qui devrait démarrer



Eloi Rossier le sait. Il joue sa carrière politique dans la gestion du dossier des constructions illicites de Verbier. Et Bagnes, sa crédibilité. En refusant au vice-président l'accès à son chalet, la commune reconnaît indirectement une faute de l'un de ses élus dans l'application de la lex Weber.

COMMENTAIRE

En nommant deux bureaux externes – BTEE et BISA – pour contrôler la conformité des constructions sans d'habiter depuis 2013, elle montre sa volonté de résoudre le problème.

Mais elle prend aussi un risque politique, car l'un des deux mandants de BISA, René Schwéry, est tout simplement celui qui, comme chef de l'aménagement du territoire du canton entre 1985 et 2009, a proposé au Conseil d'Etat l'homologation du règlement des constructions de Bagnes non conforme au droit cantonal en matière de densité. Comme l'a relevé un recours au TF en 2001 et confirmé en 2012.

Cette ambiguïté provoquera inévitablement chez certains un procès d'intention. Mais la bonne réputation des deux bureaux d'experts, la forte pression médiatique sur dossier et le contrôle du Conseil d'Etat doivent empêcher tout faux pas. Si Eloi Rossier veut rester à la barre du navire de Bagnes pour la prochaine législature.

LES DEUX BUREAUX CHOISIS SOULÈVENT DES QUESTIONS POLITIQUES

Bien qu'ils n'aient pas été formellement nommés lors de la conférence de presse, les deux bureaux choisis pour accompagner la commune de Bagnes dans la régularisation des dossiers soulèvent des questions.

Le premier, chargé de contrôler les normes de sécurité et incendies, est le bureau BTEE de Liddes, dirigé par Stéphane Pillet, qui se trouve être aussi le président du PDC d'Entremont. «Cela n'a rien à voir avec ma casquette politique, mais avec les compétences en la matière de mes employés. Nous faisons d'ailleurs ces contrôles pour plusieurs communes et nous serons très stricts.» L'autre bureau, qui se chargera des questions techniques, est le bureau d'ingénieurs BISA de Sierre. Le mandat est confié à Jean Pitteloud, ancien juriste de la Commission cantonale des constructions, et René Schwéry, chef du Service de l'aménagement du territoire entre 1985 et 2009. Ironie de l'histoire, c'est son service qui avait participé à l'homologation du règlement communal des constructions de Bagnes en 2003, lequel contient les dispositions qualifiées depuis de litigieuses et contraires au droit cantonal en matière de

En 2001, dans une phase transitoire, ce même service, lors d'une procédure de recours liée à Bagnes, avait même calculé cette densité sur la base du droit communal et pas de la loi cantonale en vigueur. Ce qui avait été souligné par le TF. Hier, René Schwéry est resté injoignable. Eloi Rossier, lui, rejette toute suspicion et s'en remet à la compétence des bureaux concernés. «René Schwéry n'a pas pris des décisions tout seul, c'était en concertation avec son service. Le fait est que ces entreprises ont des connaissances reconnues dans des domaines juridiques et techniques et ont déjà travaillé dans d'autres communes. Qui plus est, les décisions reviendront touiours au final au Conseil communal de Bagnes, lequel doit rendre compte au Conseil d'Etat dans cette affaire. Ce dernier veillera à la régularisation stricte des cas et si on ne le fait pas, on est mort.» O JW



INFORMATIONS ET RESERVATIONS

Agence Club Med Voyages Genève 0 840 841 842 rix d'un appel local depuis un poste fixe)

www.clubmed.ch Agences partenaires

Club Med [‡]